

Référendum contre la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

Publiée dans la Feuille fédérale le 30 mars 2021. Les citoyennes et citoyens soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et de la loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976, art. 59a-66, que la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Note : Utilisez une feuille séparée pour chaque commune politique ! Seules les personnes d'une même commune politique peuvent signer sur une feuille.

Canton : _____		N° postal : _____		Commune politique : _____		
N°	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules !)	Date naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Expiration du délai référendaire : 8 Juillet 2021

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du referendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu : _____ Signature manuscrite : _____

Date : _____ Fonction officielle : _____

Sceau :

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée jusqu'au 7 Juillet 2021 au plus tard au comité référendaire :
Aktionsbündnis Urkantone, Reussacherstrasse 23, 6460 Altdorf UR; il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.